

Rapport définitif d'évaluation

Collège Louise Michel

Paimboeuf (44)

Année scolaire 2021-2022

Le regard externe a été réalisé par :

Olivier Turban – IEN Orvault- Nort sur Erdre

Fabienne SALLETTE – IA.IPR de sciences de la vie et de la Terre

Le troisième membre prévu n'a pu réaliser le suivi de l'évaluation pour raison de santé.

1. Méthodologie adoptée pour l'évaluation de l'établissement.

Le rapport d'auto-évaluation a été réalisé en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative. L'autoévaluation coïncide avec la réécriture du projet d'établissement. La réflexion s'est organisée autour d'un comité de pilotage constitué essentiellement avec des personnels enseignants qui s'est réuni deux fois. Des questionnaires ont été adressés à chaque catégorie des membres de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants et personnels non enseignants). L'analyse des résultats s'est effectuée lors du conseil pédagogique et d'une réunion de travail.

Le regard externe s'est appuyé sur plusieurs temps d'échanges avec le chef d'établissement, une journée d'observation en établissement durant laquelle les inspecteurs ont pu rencontrer les différents acteurs (enseignants, agents, élèves, parents d'élèves, personnel administratif de l'établissement), une restitution en établissement accompagnée d'échanges avec l'équipe éducative. Le regard externe s'est focalisé sur les points identifiés par l'équipe éducative lors de la rédaction du rapport d'auto-évaluation, pour les 4 champs questionnés :

- enseignements, apprentissages et parcours des élèves
- vie et bien-être de l'élève et climat scolaire
- acteurs, fonctionnement et stratégie d'établissement
- l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

2. Présentation de l'établissement.

Caractéristiques de l'établissement.

Le secteur de recrutement est essentiellement rural et s'effectue sur 4 communes avec une majorité d'élèves transportés (57%). L'établissement accueille autour de 400 élèves (+/- 15 élèves).

Le collège accueille une SEGPA avec une classe pour chaque niveau d'enseignement. Le recrutement de la SEGPA couvre tout le pays de Retz ; le collège est localisé sur la partie nord du secteur ce qui implique un temps de transport conséquent pour certains élèves qui sont déjà fragilisés. Les classes de SEGPA sont localisées dans un bâtiment séparé des autres classes de l'enseignement général.

Le collège date des années 1978 mais a toujours été bien entretenu et a connu différentes phases de rénovation. La dernière phase de restructuration s'est achevée en 2019 par la construction du CDI situé entre le bâtiment d'enseignement général et le bâtiment des classes de SEGPA.

Les élèves déjeunent dans le réfectoire du lycée professionnel A. Chassagne voisin. Un aménagement est réalisé de façon à ce que les collégiens et les lycéens ne déjeunent pas ensemble.

Impact de la pandémie sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

Depuis le début de la pandémie, l'établissement fonctionne en mode dégradé, aussi bien au niveau de l'organisation des enseignements que du fonctionnement du collège avec un sentiment de ne pas avoir de prise sur la réalité et des difficultés à se projeter. Certaines choses seront à reconstruire et/ou interroger pour les adapter à un contexte nouveau. De nouvelles problématiques et/ou l'accroissement de problématiques déjà existantes sont constatées avec des conséquences à prévoir sur les apprentissages, le psychisme des élèves et leur rapport à l'école, aux adultes et à leurs pairs.

3. La mise en perspectives par domaine.

Domaine 1 : Enseignements, apprentissages, et parcours des élèves.

Les éléments de plus-value :

- Une préparation efficace aux épreuves certificatives, les résultats au DNB sont généralement au-dessus des résultats nationaux et académiques (sauf l'année où il a été accordé uniquement en contrôle continu, soit en 2020).

Sessions	2017	2018	2019	2020	2021
Etablissement	97	95	95	88	93
DEP 44	92	91	91	92	92
Acad	92	90	91	92	91

Données APAE.

- Le travail personnel des élèves est accompagné lors du dispositif Devoirs-faits sur les classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Un référent « Devoirs-faits » a été désigné dans l'établissement.
- Un taux de réussite au DNB pro important, qui ne concerne que les élèves de SEGPA.

Sessions	2017	2018	2019	2020	2021
DNB pro	100	88	100	90	79

- L'établissement envisage de demander une formation inter-degré sur les pratiques de différenciation en classe.

Les marges de progrès :

- Lors de l'entrée en 6^{ème}, les élèves présentent des fragilités marquées. Sur l'année 2021-2022, 72% des élèves ont une maîtrise satisfaisante en français (77% pour l'académie). La part d'élèves en maîtrise fragile est surreprésentée : 24% contre 9% pour l'académie. Les mathématiques représentent également une problématique importante : la maîtrise fragile ou insuffisante est surreprésentée (51% contre 25% au niveau académique), des résultats principalement chutés dans les domaines « nombres et calculs » et « résolution de problèmes ». Les acquis de cycle 3 sont à consolider à l'entrée en 6^{ème}.
- Des différences marquées entre le contrôle continu et les épreuves du DNB, comme en témoignent les résultats obtenus au DNB en 2020 alors que seul le contrôle continu a été pris en compte, dans le contexte de la pandémie.
- Au collège, on observe une moins bonne réussite des élèves de PCS défavorisés comparée aux moyennes nationales et académiques.

Sessions	2017	2018	2019	2020
Etablissement	+4.6	-4.9	-2.5	-1.7
Département 44	+6.7	+7.4	+7.4	+8
Académie	+5	+6.1	+6.2	+6.5

Données APAE

- Des résultats sur l'épreuve orale du DNB général apparaissent moins bons que ceux obtenus par les élèves de SEGPA au DNB Pro.

Axes stratégiques recommandés :

- Une concertation avec les enseignants des écoles pourrait permettre de repérer les élèves les plus fragiles sur les enseignements fondamentaux pour une prise en charge plus rapide et efficace des difficultés rencontrées. Les conseils école-collège via les PPRE passerelle, les évaluations d'entrée en 6^{ème} peuvent être des outils complémentaires pour identifier rapidement les élèves les plus fragiles. Les séances d'accompagnement personnalisé pourront être mises au service de la consolidation des fondamentaux et plus généralement de la difficulté des élèves sur l'ensemble du cycle 3 et 4. De réels moyens sont dédiés aux apprentissages (accompagnement personnalisé en 6^{ème} et 5^{ème}, dédoublements en 4^{ème} et 3^{ème} en mathématiques, français, sciences). Une analyse des pratiques réalisées sur ces temps pourrait être intéressante. Les élèves apprécient le dispositif « Devoirs faits » et regrettent qu'il ne concerne que les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}. Les temps de permanence pourraient être mis à profit pour permettre aux élèves d'effectuer leur travail personnel dans de bonnes conditions.
- Une réflexion est à mener sur le contrôle continu et le suivi des compétences des élèves. La réflexion engagée lors de la mise en place de la réforme, mériterait d'être relancée. Les élèves ont une bonne connaissance de l'apport du suivi des compétences dans les évaluations, ce qui témoigne d'une diffusion de certaines pratiques dans l'établissement, qu'il serait souhaitable de voir se répandre. A l'heure actuelle l'évaluation s'appuie sur un mélange de notes et compétences avec néanmoins une forte part des notes. Dans une logique de cohérence de cycle 3, il serait intéressant d'engager une réflexion pour faire évoluer les pratiques d'évaluation. Une formation d'établissement sur le suivi des compétences permettrait à l'ensemble de l'équipe de partager une culture commune sur les enjeux d'une évaluation notée et d'une évaluation par niveaux de compétences. L'équipe pourra notamment s'appuyer sur l'expérience des enseignantes nouvellement nommées dans l'établissement et ayant déjà pratiqué le suivi des compétences dans d'autres contextes.
- Une réflexion commune pourrait être menée autour de la préparation des élèves aux épreuves orales. On pourra s'appuyer sur les pratiques de classe déjà menées au sein de l'établissement, notamment dans les classes de SEGPA.

Domaine 2 : vie et bien être de l'élève et climat scolaire.

Le rapport d'évaluation s'appuie sur les éléments transmis par l'établissement, à savoir les données de la vie scolaire de l'année en cours.

Les éléments de plus-value :

- Tous les acteurs rencontrés témoignent d'un ressenti plutôt satisfaisant du climat scolaire dans l'établissement. Les élèves apprécient d'avoir pu participer à l'aménagement de la cour, de se restaurer à la cantine du lycée professionnel.
- Le CVC est visiblement une instance active à laquelle ils apprécient de participer. Il est cependant dommage qu'aucun élève de SEGPA ne siège dans cette instance où la parole de l'élève peut être prise en compte.
- Une médiation par les pairs mise en place depuis plusieurs années avec formation des élèves de 5^{ème} sur 10 séances. Il est dommage que les élèves de SEGPA ne soient pas associés à cette formation.

Les marges de progrès :

- Les élèves de SEGPA s'impliquent volontiers dans certaines activités culturelles et sportives. S'ils sont invités à participer aux différentes instances de l'établissement, ils ne s'emparent pas des possibilités offertes. Les mêmes difficultés concernent les familles de ces enfants, souvent les plus éloignées de l'école.
- Interrogés sur les punitions et les sanctions, les élèves demandent à ce qu'elles soient plus explicites. Quant à eux, les adultes se questionnent sur les effets des punitions et sanctions prises sur certains élèves. Cette année, le nombre de punitions et sanctions est relativement important :

4 conseils de disciplines, 125 exclusions de cours, 321 retenues, 8 travaux d'intérêt général. Le règlement intérieur a été réécrit cette année ; les élèves n'ont pas encore eu l'occasion de se l'approprier.

- Les élèves et les personnels reconnaissent que les temps de permanence sont relativement bruyants et ne peuvent pas permettre un travail personnel en autonomie.

Axes stratégiques recommandés :

- Un suivi du groupe de médiation par les pairs serait intéressant : nombres d'élèves formés, nombre d'interventions réalisées, impact sur le climat scolaire en général. Une formation d'adultes à la médiation par les pairs est envisagée par l'établissement pour l'année 2022-2023.
- Veiller à ce que les élèves de SEGPA s'impliquent de façon effective dans les différentes instances de l'établissement de façon à créer un lien entre les deux populations d'élèves, pour l'instant très distinctes, notamment par l'éloignement des locaux et par le manque d'inclusion dans les classes.
- Les projets interdisciplinaires peuvent également être des leviers pour créer un sentiment d'appartenance à un groupe établissement (à titre d'exemple, le projet autour du flamenco qui engageait les enseignants de langue, EPS et musique). Le CDI est un lieu fortement apprécié par tous, enseignants et élèves. Situé à la jonction des deux sections (générale et SEGPA), pourrait être investi pour des projets communs. L'ensemble de l'équipe éducative pourrait participer au projet dans sa globalité, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.
- Quelques rares inclusions sont proposées aux élèves, exclusivement en 6^{ème} et 5^{ème} (1 ou 2 par an). Cela semble insuffisant pour permettre la socialisation des élèves et un échange de pratique qui pourrait bénéficier à tous. Une réflexion sur la valeur ajoutée de l'inclusion est à mener au sein de l'équipe éducative (enseignement général et SEGPA).
- Le nouveau règlement intérieur réécrit cette année reste à diffuser. Il devrait permettre aux élèves et aux parents de s'approprier les règles définies. Il a été présenté en conseil pédagogique et voté lors du dernier CA. Son explicitation auprès des élèves reste à penser.

Domaine 3 : acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement.

Les éléments de plus-value :

- Dans l'établissement, le nombre d'enfants à besoins particuliers est conséquent, sur 418 élèves, 28 dossiers MDPH sont reconnus ou en cours, 30 PAP environ sont mis en œuvre. L'équipe témoigne d'une réelle prise en compte de la difficulté des élèves et des élèves à besoins éducatifs particuliers :
 - o quelques enseignants se sont engagés dans la certification CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive),
 - o 10 enseignants et 4 AESH sont actuellement formés à l'accueil des élèves à besoins particuliers.
- Une formation de proximité est également en place pour renforcer la maîtrise des compétences psycho-sociales des élèves, par la MLDS de Saint Nazaire. Elle concerne 6 enseignants, la CPE et l'infirmière de l'établissement.
- L'AESH présente à l'entretien témoigne de son sentiment d'appartenance à l'équipe éducative : possibilité d'assister aux conseils de classe, aux conseils pédagogiques...

Les marges de progrès :

- Un manque d'investissement des personnels dans les différentes instances qui ne permet pas de renouveler les membres et d'enrichir la réflexion dans la durée. Il en est de même pour certains dispositifs pertinents proposés aux élèves, comme les ateliers d'écoute ou « Devoirs faits ». L'engagement d'un nombre plus important d'enseignants permettrait de diversifier les actions menées et de conserver une dynamique.
- Une communication entre les différents corps (enseignants, agents, AED) serait à améliorer pour un meilleur suivi des élèves dans et hors de la classe (comportement, les absences, les punitions données...).

- Pour toucher l'ensemble des parents d'élèves, l'établissement utilise de multiples outils de communication : e-lyco, pronote, messagerie électronique, échanges téléphoniques, papier... Cette multiplicité des outils semble gêner certains parents et finalement, limiter les informations reçues.

Axes stratégiques recommandés :

- Un outil de suivi pourrait être mis en place pour faire le lien entre les différents temps de l'élève dans et hors la classe.
- De nombreuses actions de certifications et de formations, particulièrement pertinentes pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers, sont en cours. Les enseignants formés constituent de réelles personnes ressources pour l'ensemble de l'équipe éducative. Il serait intéressant de porter une attention particulière à ce que les pratiques apprises diffusent au sein de l'équipe de façon à ce que chaque enseignant puisse s'en emparer.
- Un renouvellement plus régulier des participants dans les différentes instances de l'établissement, permettrait de dynamiser les échanges et d'enrichir la réflexion sur le long terme.
- Il paraît nécessaire de limiter le nombre d'outils de communication et d'harmoniser les pratiques de communication, notamment envers les parents, pour faciliter la diffusion des informations. Une formation des parents à e-lyco, en début d'année, pourrait être proposée.

Domaine 4. L'établissement dans son établissement institutionnel et partenarial.

Ouverture culturelle et parcours des élèves.

Les éléments de plus-value

- De nombreuses actions menées autour du parcours santé et du parcours citoyen de l'élève : intervention du planning familial, intervention d'une sophrologue pour la gestion du stress... avec des partenaires extérieurs.
- L'ensemble des projets est suivi par le gestionnaire de l'établissement.
- L'établissement a obtenu il y a plusieurs années, une labellisation E3D de niveau « engagement ».
- La communication externe est particulièrement bien développée via le site e-lyco, mis à jour très régulièrement par l'enseignante documentaliste. Les parents ont accès directement aux activités réalisées par leurs enfants.

Les marges de progrès :

- Une labellisation E3D niveau engagement mais peu de mobilisation autour de ce projet : éco délégués non identifiés par leurs pairs ou par les parents, à priori aucune action concrète menée dans l'établissement cette année.
- Renouer les liens avec la presse locale pour valoriser et faire connaître le travail engagé dans l'établissement.
- La partie publique d'e-lyco repose en grande partie sur un seul enseignant qui centralise l'ensemble des publications. Les enseignants regrettent la difficulté de prise en main de l'outil numérique Wordpress qui limite le nombre de personnel capable de participer à la mise en ligne des informations. Le passage obligé de la mise en ligne par l'enseignante documentaliste limite les informations transmises et notamment les enjeux éducatifs et formatifs des projets menés.
- L'enseignante documentaliste fait référence à une « classe média » impliquant exclusivement des élèves de SEGPA. Il est dommage que les compétences acquises par les élèves de SEGPA ne soient pas partagées avec les élèves de la voie générale.

Axes stratégiques recommandés :

- Si les parcours santé et citoyen des élèves semblent bien investis, l'utilisation d'un outil de suivi permettrait d'avoir une vision globale des actions menées par les élèves dans le cadre de leurs parcours, et de s'assurer que l'ensemble de ces parcours est bien couvert. L'outil FOLIOS pourrait

permettre aux élèves de prendre conscience et de garder trace des différentes actions qui enrichissent son propre parcours.

- Pour les différentes actions menées prennent du sens pour les élèves, il apparaît nécessaire de se centrer sur des objectifs bien définis de formation ou d'éducation. Cela permettra également de se questionner sur la pertinence des actions au regard des objectifs visés. Une réelle réflexion serait à mener sur les projets menés au sein des différents parcours en définissant pour chacun :
 - *Un état des lieux
 - *Des objectifs de formation
 - *Des actions menées
 - *Une évaluation du projet avec la décision de le poursuivre ou de l'arrêter en fonction des résultats obtenus.
- La labellisation E3D peut constituer un levier intéressant pour fédérer l'ensemble des classes sur les différents projets, autour des besoins identifiés des élèves, en se limitant à un nombre réduit d'objectifs de développement durable. Ce sera également l'occasion de s'appuyer sur les partenaires extérieurs, proches de l'établissement. Des pistes de réflexion peuvent être engagées à partir des ressources données sur le site officiel.

4 – Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées.

1 - Solliciter des formations de proximité :

- sur la différenciation au sein de la classe
- sur l'évaluation et le suivi des compétences

2 – Diffusion des pratiques des personnes ressource vers l'ensemble de la communauté éducative.

- la prise en charge des élèves à besoins particuliers (certification CAPPEI)
- le développement des compétences psycho-sociales des élèves
- la médiation par les pairs

3- S'emparer de ressources pour poursuivre les réflexions pédagogiques menées au sein de l'établissement :

- les ressources nationales sur le développement durable
<https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>
- les ressources académiques sur le développement durable
<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/>
- l'outil folios pour le suivi des parcours des élèves
<https://folios.onisep.fr/>

Résumé du rapport final.

Les Domaines	Les plus-values	Les points de vigilance	Les axes et stratégies possibles
Domaine 1 Enseignements, apprentissages et Parcours des élèves.	*Résultats au DNB généralement au-dessus des résultats nationaux et académiques *Dispositif Devoirs-faits sur les classes de 6ème et 5ème *Un taux de réussite au DNB pro important	*Evaluation en 6ème : des fragilités marquées *Des différences marquées entre le contrôle continu et les épreuves du DNB *Une moins bonne réussite des élèves de PCS défavorisés *Des résultats à l'épreuve orale du DNB général plus faibles qu'au DNB pro.	*Repérage et prise en charge rapide des élèves fragiles *Une réflexion à mener sur le contrôle continu et le suivi des compétences des élèves sur les deux cycles. *Une réflexion commune à prévoir autour de la préparation des élèves aux épreuves orales
Domaine 2 Vie et bien-être de l'élève et climat scolaire	*Resenti général d'un climat scolaire apaisé. *Un CVC actif *Une médiation par les pairs mise en place depuis plusieurs années	*Une implication des élèves de SEGPA dans les instances et les actions à renforcer *Des punitions et sanctions nombreuses à l'efficacité limitée *Des temps de permanence peu propices au travail personnel.	*Un renforcement et un suivi du groupe de médiation par les pairs *Veiller à ce que les élèves de SEGPA s'impliquent de façon effective dans les différentes instances *Développer des projets interdisciplinaires depuis leur conception jusqu'à leur réalisation entre classes générales et SEGPA. *Un nouveau règlement intérieur à diffuser et expliciter
Domaine 3 Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement	*Une réelle prise en compte de la difficulté des élèves et des élèves à besoins éducatifs particuliers (certification CAPPEI, Formations en cours) *Réelle intégration des AESH à l'équipe éducative	*Un manque d'investissement des personnels dans les différentes instances et les dispositifs *Une communication entre les différents corps à améliorer dans le suivi des élèves *Des outils de communication nombreux	*Un outil de suivi entre les temps dans la classe et hors la classe *Une diffusion des pratiques des personnes ressource vers l'ensemble de la communauté éducative *Limiter le nombre d'outils de communication et harmoniser les pratiques
Domaine 4 L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial	*Nombreuses actions menées autour du parcours santé et du parcours citoyen *Suivi des projets par le gestionnaire *Labellisation E3D de niveau « engagement » *Communication externe particulièrement bien développée via le site e-lyco	*Peu de mobilisation autour du projet E3D *Renouer les liens avec la presse locale *La partie publique d'e-lyco repose en grande partie sur un seul enseignant *Une « classe média » impliquant exclusivement des élèves de SEGPA.	*Utiliser un outil permettant de suivre les parcours des élèves. *Mettre en cohérence les actions menées autour de projets définis en fonction des besoins des élèves. *Remobiliser l'ensemble des acteurs autour de la labellisation E3D en prenant appui sur un nombre restreint d'ODD et des partenaires ressource.
Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées : 1 - Solliciter des formations de proximité : <ul style="list-style-type: none"> - sur la différenciation au sein de la classe - sur l'évaluation et le suivi des compétences 2 – Diffusion des pratiques des personnes ressource vers l'ensemble de la communauté éducative. <ul style="list-style-type: none"> - la prise en charges des élèves à besoins particuliers (certification CAPPEI) - le développement des compétences psycho-sociales des élèves - la médiation par les pairs 3- S'emparer de ressources pour poursuivre les réflexions pédagogiques menées au sein de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> - les ressources nationales sur le développement durable https://www.ecologie.gouv.fr/ODD - les ressources académiques sur le développement durable https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/ - l'outil folios pour le suivi des parcours des élèves https://folios.onisep.fr/ 			